

Rapport sur l'exécution du Programme 2018-2019

Annexe web 7:

Résultats à l'échelle régionale

1. Au niveau régional, les activités de la FAO sont structurées autour d'initiatives régionales, ce qui permet d'aborder les questions prioritaires et d'orienter l'exécution des programmes de manière intégrée. Ces initiatives régionales constituent un mécanisme multidisciplinaire qui améliore l'exécution et garantit l'obtention de résultats au regard des priorités de chaque région, contribuant ainsi à la concrétisation des objectifs stratégiques.
2. La présente *Annexe web* récapitule les réalisations de chacune des initiatives régionales. Des informations supplémentaires sont données dans les documents *Résultats et priorités de la FAO dans la région* des différentes [Conférences régionales](#)¹.

Afrique

Initiative régionale sur l'Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025

3. Les pays appuyés par la FAO, la Commission de l'Union Africaine et les commissions économiques régionales renforcent leurs systèmes et leurs capacités afin de pouvoir mettre en œuvre des programmes qui contribuent à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, mais également pour favoriser une responsabilisation mutuelle quant à l'obtention des résultats. L'Organisation a également appuyé le renforcement des capacités en matière de gouvernance et de coordination, notamment en faveur de la concrétisation progressive du droit à une nourriture suffisante.
4. La FAO a contribué à améliorer les analyses de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que le respect des mécanismes d'obligation redditionnelle et d'établissement de rapports du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), de la Déclaration de Malabo et des objectifs de développement durable (ODD). Avec l'appui de la FAO, la Commission de l'Union Africaine a actualisé les indicateurs d'éradication de la faim et les a alignés avec les ODD, tandis que la Banque africaine de développement a élaboré une feuille de suivi des résultats nutritionnels comprenant la prévalence de la sous-alimentation et le score de diversité alimentaire des ménages. La FAO a renforcé les capacités d'application du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Elle a aidé les pays à mieux s'approprier les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition et à les prendre en compte dans les cadres de suivi et d'évaluation, ainsi que dans les enquêtes nationales.
5. Au niveau des pays, la FAO a contribué à améliorer les politiques et les stratégies de sécurité alimentaire et de nutrition grâce aux activités suivantes: a) élaboration, examen et mise en œuvre de politiques sectorielles et intersectorielles prenant mieux en compte les aspects liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à l'agriculture intégrant l'enjeu nutritionnel, au régime foncier et à la parité hommes-femmes dans 14 pays africains; b) appui à l'élaboration de plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) de deuxième génération, alignés sur le PDDAA et la Déclaration de Malabo, et englobant la protection sociale, la sécurité alimentaire et la nutrition, la parité hommes-femmes et la résilience en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Lesotho, au Mozambique, au Rwanda, au Sénégal et au Togo; et c) examen des dépenses publiques agricoles consacrées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi que de la planification budgétaire des programmes agricoles et du secteur rural au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Sénégal et au Tchad.
6. La FAO a contribué à l'élaboration et à la validation de documents sur la nutrition et les aliments sains, par exemple les directives East Africa Nutrition Sensitive School Meals, en partenariat avec la Commission de l'Union Africaine, et les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments au Rwanda et dans les pays d'Afrique australe. En zone urbaine, la FAO a également renforcé les capacités des vendeurs d'aliments sur la voie publique en matière de nutrition et d'alimentation saine au Ghana et en République-unie de Tanzanie. En ce qui concerne les repas scolaires et l'alimentation scolaire issue de la production locale, la FAO a apporté son appui à la Commission de l'Union Africaine en 2019.

¹ RAF/20/8; APRC/20/6; ERC/20/5; LARC/20/5; NERC/20/2.

7. Des initiatives importantes ont été menées en Éthiopie, au Mali, au Rwanda, au Sénégal, en Somalie et en République-unie de Tanzanie, entre autres, toutes axées directement sur la lutte contre la faim.

Initiative régionale sur l'intensification durable de la production et le développement des chaînes de valeur en Afrique

8. Cette initiative régionale est axée sur l'intensification durable de la production et les mesures d'accompagnement nécessaires pour résoudre les problèmes qui suivent la production, en améliorant notamment la manutention, la transformation et la distribution, la qualité et l'innocuité des produits alimentaires, et en facilitant l'accès aux marchés.

9. La FAO a soutenu des stratégies en faveur des investissements, du pilotage et de la transposition à grande échelle d'un large éventail de pratiques agricoles plus productives. Elle a également aidé à renforcer les systèmes de production, à diversifier les sources de revenus et à améliorer les conditions de vie des ménages.

10. La FAO a fourni des directives pour la conception et la mise en œuvre de partenariats publics et privés efficaces dans le secteur agricole, en plus de l'organisation de dialogues entre les secteurs public et privé au Ghana, en Ouganda et en Zambie afin de créer des conditions plus favorables aux partenariats public-privé dans l'agriculture. En aidant la Commission de l'Union africaine et les commissions économiques régionales à renforcer les cadres d'investissement pour l'agriculture, la FAO a lancé l'initiative AgrInvest dans l'ensemble de la région afin d'attirer des investissements du secteur privé dans les systèmes et les filières agroalimentaires et de réduire leurs risques.

11. En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la FAO a élaboré et lancé le Cadre pour une mécanisation agricole durable en Afrique, qui vise à stimuler la productivité, à réduire les pertes de récolte et après récolte, et à créer des liens entre l'agriculture et l'industrie manufacturière.

12. La FAO a aidé la Commission de l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les commissions économiques régionales et les pays à mettre en œuvre des initiatives de préservation des ressources naturelles, notamment l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100), la Grande muraille verte, la Stratégie panafricaine de gestion durable des forêts, l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, la stratégie de lutte contre l'exploitation illicite de la faune et de la flore de l'Union africaine et le Code de conduite pour une pêche responsable en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest.

13. Les capacités des communautés économiques régionales ont été renforcées pour permettre leur participation aux activités des organismes internationaux de normalisation des denrées alimentaires (Codex, OIE, CIPV)², en particulier sur la gestion des risques microbiologiques et les critères microbiologiques du Codex pour les aliments afin de mieux faire respecter les mesures sanitaires et phytosanitaires, et les obligations en matière de facilitation des échanges.

14. Des initiatives visant à renforcer l'égalité des sexes et l'exercice de responsabilités par les femmes ont été lancées dans les domaines du développement de filières agricoles et du commerce transfrontières à Cabo Verde, en Guinée, au Rwanda et en Zambie.

Initiative régionale sur le renforcement de la résilience dans les zones arides en Afrique

15. Cette initiative régionale vise à renforcer les capacités institutionnelles en vue d'améliorer la résilience, de fournir un appui aux systèmes d'alerte précoce et de gestion des informations, de renforcer les capacités d'adaptation des communautés et de répondre aux crises et aux situations d'urgence.

² Organisation mondiale de la santé animale (OIE); Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

16. La FAO a appuyé la formulation et l'élaboration de stratégies de résilience, notamment la Stratégie régionale sur l'élevage en Afrique de l'Est et le plan d'action régional relatif aux produits d'alimentation animale; les capacités sur l'approche méthodologique de l'établissement du bilan de l'alimentation animale ont été renforcées au Tchad et au Niger. Enfin, un appui a été apporté pour l'établissement de la feuille de route de la collaboration interinstitutionnelle sur les liens entre paix, sécurité alimentaire et pastoralisme dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Union européenne.

17. En collaboration avec des partenaires tels que la Banque africaine de développement, la FAO a attiré l'attention et partagé des informations sur les plateformes régionales et les pays membres afin de renforcer les capacités de lutte contre les ravageurs et les maladies animales transfrontières.

18. La FAO a appuyé des initiatives de réduction des risques de catastrophe, telles que la stratégie nationale d'alerte précoce, de résilience et des interventions d'urgence pour l'agriculture au Burundi, en Éthiopie, en Gambie, à Madagascar et au Mali. Elle a également soutenu la stratégie de lutte contre la légionnaire d'automne en Afrique de l'Est et le plan de mise en œuvre correspondant. Le Lesotho, le Malawi, le Mozambique et la Zambie ont reçu un appui en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe. En outre, la FAO a renforcé les capacités des pays à utiliser le Plan de préparation aux situations d'urgence de la FAO et l'outil d'établissement des priorités pour la gestion des risques en Afrique de l'Est et en Afrique australe.

19. La FAO a appuyé les stratégies intégrées et multisectorielles de plusieurs pays pour la gestion durable des écosystèmes, la restauration des sols et l'adaptation au changement climatique, notamment l'accès au financement de l'action climatique au moyen du Fonds vert pour le climat (FVC) et la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national.

20. Les activités qui ont renforcé la résilience des populations vulnérables, en particulier les femmes, ont été les suivantes: a) mise en place des clubs Dimitra, c'est-à-dire un groupe de femmes et d'hommes qui se réunissent sur la base du volontariat pour chercher des solutions aux problèmes communautaires et les mettre en œuvre en utilisant des ressources locales, en République centrafricaine et au Congo; b) renforcement des capacités d'épargne et d'emprunt des ménages grâce aux Caisses de résilience au Burkina Faso, au Burundi, au Cabo Verde, à Djibouti, en Guinée-Bissau et au Mali; et c) renforcement des capacités des pouvoirs publics à établir les inventaires et les bilans de l'alimentation animale dans les zones arides et semi-arides en Éthiopie et au Kenya.

Partenariats

21. La FAO a facilité plusieurs partenariats et activités de partage de connaissances, notamment: a) la facilitation du partenariat avec AfricaRice, l'Institut international de recherches sur le riz (IIR) et le Centre for Agriculture and Rural Development (CARD), dans le cadre de la coopération Sud-Sud, pour le transfert de technologie dans la chaîne de valeur du riz; b) la collaboration avec des parlementaires et des universités, entre autres l'Alliance parlementaire panafricaine et les parlementaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et le Forum régional des universités pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture (RUFORUM), afin d'élaborer des processus d'élaboration de politiques et de législations fondés sur des éléments concrets en faveur de la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique, des engagements de Malabo et des ODD; et c) organisation d'une table ronde des contributeurs afin de renflouer le Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire, qui est un mécanisme africain de financement innovant destiné à financer des projets régionaux.

Asie et Pacifique

Initiative régionale «Défi Faim zéro»

22. Au niveau régional, la FAO a organisé en Thaïlande, conjointement avec le Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), une consultation régionale concernant les

Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. La consultation a porté sur un projet de document ayant trait à la façon dont il faut transformer les systèmes alimentaires pour mettre fin à toutes les formes de malnutrition, en vue de la mise en forme définitive des directives volontaires et de leur présentation pour adoption pendant la session plénière du CSA en 2020³.

23. En partenariat avec le Système du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), des universités et des partenaires du développement, l'Initiative régionale «Défi Faim zéro» a favorisé la diversification de l'agriculture et l'apport d'un appui aux zones défavorisées dans la région Asie et Pacifique dans le cadre de l'initiative «Future Smart Food» (les aliments du futur).

Initiative régionale sur le changement climatique

24. L'Initiative régionale sur le changement climatique est harmonisée avec les résultantes de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique. Elle aide les pays à planifier et à mettre en œuvre des actions relatives au changement climatique et à en rendre compte, et aussi à accéder au financement pour le climat afin de pouvoir mettre en place des systèmes agricoles résilients à faible émission.

25. La FAO a étendu la restauration des paysages forestiers en Asie et a aidé l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) à lancer des directives pour le développement de l'agroforesterie.

26. Avec l'appui de la FAO, l'ASEAN a soumis une proposition à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture.

27. La FAO a constitué une réserve de projets relevant du FVC dans la région Asie et Pacifique en partenariat avec les pays. Il s'agit de projets à part entière approuvés en 2019 (Népal et Pakistan) et d'un certain nombre de projets d'appui à la préparation et aux activités préparatoires. La FAO a aidé les pays à accéder au financement mondial pour le climat afin qu'ils puissent mettre en œuvre les actions prioritaires nationales recensées dans les contributions déterminées au niveau national et les politiques et stratégies nationales relatives au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe.

28. En 2019, la FAO a lancé une initiative sur les paysages rizières durables en partenariat avec le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'agence allemande de coopération internationale, l'Institut international de recherche sur le riz et la Sustainable Rice Platform (plateforme sur la riziculture durable).

Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue

29. L'Initiative régionale en faveur de la croissance bleue a aidé les pays à s'occuper de toute la gamme des activités d'aquaculture, de pêche de capture et de protection et d'utilisation durables des écosystèmes et de la biodiversité aquatiques. La FAO a renforcé les capacités de dix institutions régionales et nationales en matière d'application des outils de gestion de la planification de l'aquaculture, et de 20 autres en matière de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et de gestion des risques connexes dans le contexte de l'aquaculture.

30. Elle a organisé une consultation régionale sur la pêche et l'aquaculture résilientes face aux aléas climatiques dans la région Asie et Pacifique et a produit une publication à ce sujet.

31. Elle a aidé les pays en ce qui concerne la pêche durable et les diverses mesures visant à prévenir la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), et a notamment mené des actions de plaidoyer et assuré une assistance technique en collaboration avec des projets mondiaux, régionaux ou nationaux du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Programme de coopération technique.

³ FAO. 2019. [Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition: avant-projet](#). Rome.

Initiative régionale «Un monde, une santé»

32. En 2019, la FAO a appuyé la coopération Sud-Sud en déployant des spécialistes techniques de pays tels que la Thaïlande pour aider d'autres pays à lutter contre les infestations de chenille légionnaire d'automne. L'intervention d'urgence contre les criquets pèlerins menée avec un appui de la FAO à l'échelle des pays a permis de contenir les dernières invasions de criquets en Inde, en Iran et au Pakistan.

33. La FAO a épaulé ses Membres confrontés à des situations graves liées à des zoonoses, à des maladies infectieuses d'apparition récente et à d'autres menaces sanitaires, notamment la résistance aux antimicrobiens, dans le cadre de l'approche «Un monde, une santé». La FAO a renforcé la collaboration tripartite entre l'OIE, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et elle-même, ainsi que la capacité des pays à mettre en place des dispositions conformes aux normes du Codex Alimentarius et de la Convention internationale pour la protection des végétaux. La FAO, l'OIE et l'OMS mènent une lutte stratégique contre la résistance aux antimicrobiens dans la région.

34. Dans le cadre de son programme de lutte contre les maladies animales transfrontières, la FAO a mis en place des dispositifs régionaux de laboratoires de santé animale et d'épidémiologie vétérinaire pour s'attaquer à ces maladies et aux zoonoses en étroite coopération avec les pays de l'ASEAN et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale.

Initiative interrégionale en faveur des PEID du Pacifique

35. La composante Pacifique de l'Initiative interrégionale sur les PEID a été axée sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement. L'initiative a permis de mettre en œuvre le programme d'action mondial au moyen de l'établissement d'un Cadre d'action commun pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les îles du Pacifique.

36. En lien avec les directives mondiales relatives à la pêche artisanale et le nouveau document d'orientation régional pour la gestion des pêches côtières (New Song for Coastal Fisheries), plusieurs gouvernements ont bénéficié d'une assistance technique qui leur a permis de renforcer les services qu'ils offrent aux communautés gérant leurs propres ressources, et notamment de rédiger des manuels sur la gestion communautaire de la pêche ou d'améliorer ceux qui existent et de former des agents de vulgarisation.

Résultats relatifs aux thèmes transversaux

37. En 2019, la FAO a publié un document intitulé «E-Agriculture in Action: Blockchain for Agriculture» (e-agriculture: la technologie des chaînes de blocs au service de l'agriculture), qui présente quelques réflexions sur les possibilités qu'offrent les systèmes reposant sur cette technologies et sur les problèmes soulevés, et documente des études de cas concernant l'utilisation de la technologie dans le secteur de l'agriculture.

38. La FAO a contribué, avec la Communauté du Pacifique, à l'élaboration du Plan stratégique sur les statistiques de l'agriculture et des pêches, et elle assure maintenant un appui technique afin d'en faciliter la mise en œuvre.

39. Des évaluations de l'égalité hommes-femmes par pays ont été menées dans le secteur agricole et d'autres secteurs ruraux dans 13 pays. En outre, la FAO a contribué à l'élaboration du rapport commun des organisations des Nations Unies intitulé «Pathways to Influence: Promoting the Role of Women's Transformative Leadership to Achieve the SDGs in Asia and the Pacific» (voies de l'influence: promouvoir le rôle moteur et porteur de transformations joué par les femmes pour atteindre les ODD en Asie et dans le Pacifique). La FAO a collaboré avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), ONU-Femmes et le PAM pour organiser des réunions préparatoires de haut niveau pour la Commission de la condition de la femme.

Partenariats

40. La FAO a renforcé ses partenariats dans la région, en travaillant en collaboration avec des entités sous-régionales, régionales et internationales. En 2018, la FAO a signé avec l'ASEAN un nouveau protocole d'accord concernant le renforcement de la coopération dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie et la lutte contre la pêche INN. L'Organisation a collaboré avec des institutions de recherche nationales spécialisées, notamment les centres du CGIAR, en donnant des avis sur les orientations et en assurant un renforcement des capacités.

41. La FAO a également étendu sa collaboration régionale avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM. Dans le domaine de la nutrition et des systèmes alimentaires, la collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PAM et l'OMS a été encore renforcée. Pour la première fois en 2018 et de nouveau en 2019, l'aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition a été publié en tant que rapport commun.

42. La FAO a renforcé ses partenariats avec l'Institut asiatique de technologie, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Association sud-asiatique de coopération régionale, la Communauté du Pacifique, la CESAP, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCR), l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et ONU Femmes pour développer les capacités statistiques et appuyer la conduite de recensements et d'enquêtes agricoles et la compilation des indicateurs relatifs aux ODD. Le resserrement de la collaboration avec le Partenariat asiatique pour le développement des ressources humaines dans les zones rurales a été formalisé par la signature d'un protocole d'accord visant à promouvoir la conduite d'actions améliorées cohérentes favorisant la réalisation des ODD dans la région Asie et Pacifique.

Europe et Asie centrale

Initiative régionale sur l'autonomisation des petits agriculteurs et des exploitations familiales visant à améliorer les moyens d'existence et à réduire la pauvreté

43. Cette initiative régionale a deux objectifs principaux: a) améliorer l'accès des petits agriculteurs et des exploitations familiales aux services (OS 3.1)⁴ afin qu'ils puissent acquérir de bonnes pratiques agricoles dans les domaines de l'exploitation forestière, de la pêche et de l'élevage, tout en renforçant leur adaptation et leur résilience au changement climatique; et b) assurer une croissance inclusive grâce à l'amélioration des moyens d'existence ruraux.

44. Parmi les réalisations, on retiendra: a) des pratiques innovantes ont été encouragées; b) des cadres de gouvernance ont été renforcés; c) des politiques et des programmes ont reçu un soutien afin d'améliorer l'accès aux ressources naturelles et aux technologies numériques; d) des avis en matière de politiques intersectorielles ont été formulés pour un développement rural durable et équitable sur le plan de l'égalité hommes-femmes.

45. L'initiative régionale a renforcé son partenariat avec ses principaux partenaires tels que le Groupe de travail permanent sur le développement rural régional en Europe du Sud-Est et poursuivi la collaboration avec la Commission européenne pour la mise en œuvre des programmes en Géorgie, au Tadjikistan et en Macédoine du Nord. Les autres partenaires clés fournisseurs de ressources sont l'Autriche, l'Azerbaïdjan, la Fédération de Russie, la Finlande, la Suède et la Turquie. Le partenariat relatif à l'égalité des sexes avec ONU-Femmes et les organismes dont le siège est à Rome se poursuit au Kirghizistan dans le cadre du Programme conjoint des Nations Unies sur l'autonomisation économique des femmes rurales, ainsi que dans d'autres pays. Au niveau régional, la collaboration a été renforcée dans le cadre de la coalition thématique sur la parité hommes-femmes.

⁴ Les chiffres indiqués entre parenthèses correspondent aux résultantes du [Cadre stratégique de la FAO](#) (OS 3.1 indique la résultante 3.1 du cadre stratégique – Les ruraux pauvres et les organisations de ruraux pauvres se sont vu donner les moyens d'accéder aux ressources productives, aux services et aux marchés).

Initiative régionale sur l'amélioration du commerce des produits agroalimentaires et de l'intégration des marchés

46. L'objectif de cette initiative régionale a encore évolué en aidant les pays à améliorer l'environnement d'élaboration de politiques commerciales dans le secteur agroalimentaire. Elle comprend trois composantes, à savoir: a) le renforcement des capacités dans le domaine des accords commerciaux de l'OMC et de l'utilisation efficace des procédures de l'OMC; b) le renforcement des capacités à appliquer les normes mondiales de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, notamment en lien avec des questions sanitaires, phytosanitaires et de santé animale; et c) l'appui à la diversification et à la promotion visant à développer des systèmes agroalimentaires plus inclusifs et efficaces.

47. Parmi les réalisations, on retiendra: a) les dialogues à parties prenantes multiples sur les accords commerciaux ont été encouragés; b) les institutions des secteurs public et privé ont reçu un appui dans les domaines de la santé animale et végétale, de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments; c) une conférence régionale sur la résistance aux antimicrobiens, l'évaluation des risques et la sécurité sanitaire des aliments a été organisée en 2019; d) dans le cadre de l'initiative mondiale Save Food sur la réduction des pertes et gaspillages alimentaires, plusieurs pays ont bénéficié d'une assistance technique, en collaboration avec les secteurs public et privé, pour l'élaboration de stratégies nationales sur la réduction des pertes et gaspillages alimentaires; et e) la question transversale de la sécurité alimentaire et de la nutrition a été intégrée dans l'initiative régionale à l'aide d'une analyse régionale qui a permis d'évaluer les effets des accords commerciaux sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans la région, et dont les principales conclusions sont présentées dans la Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition en Europe et en Asie centrale.⁵

48. La collaboration a été renforcée avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'OMS, la Coopération économique de la mer Noire (BSEC), Slow Food, l'Accord de libre-échange centre européen (ALECE) et l'IAMO. Elle a également été renforcée avec les milieux universitaires, par exemple l'Institut national de recherche en économie de la République de Moldova, l'Institut des politiques et du développement ruraux et agricoles en Géorgie et l'IAMO, et avec le secteur privé, par exemple l'Association ukrainienne des fruits.

49. L'initiative régionale s'est intéressée aux questions transversales, en particulier la parité hommes-femmes, la gouvernance, la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle a fait en sorte d'intégrer les questions de parité hommes-femmes dans l'ensemble de ses activités, y compris dans les formations et les ateliers.

Initiative régionale sur la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique

50. Le principal objectif de cette initiative régionale est de renforcer les capacités des pays à gérer les ressources naturelles de manière durable, notamment en s'adaptant au changement climatique, en atténuant ses effets et en réduisant les risques de catastrophe dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche. Ses principaux axes sont les suivants: a) améliorer l'harmonisation des politiques, la coordination et la collaboration pour une utilisation durable des ressources, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, ainsi que les capacités correspondantes notamment l'accès au financement de l'action climatique; b) fournir ou collecter efficacement des données, des outils et des services pour une prise de décisions efficaces dans la gestion des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe; et c) soutenir le renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de

⁵ [Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition en Europe et en Asie centrale](#) (en anglais seulement?) (FAO 2019), partie 3 sur les transformations structurelles de l'agriculture, les systèmes alimentaires et la politique alimentaire.

ses effets, et la réduction des risques de catastrophe afin de répondre à la demande dans la région et dans les pays.

51. Parmi les réalisations, on retiendra: a) l'amélioration de l'harmonisation des politiques, de la coordination et de la collaboration pour une utilisation durable des ressources, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, ainsi que des capacités correspondantes, notamment l'accès au financement de l'action climatique; b) la fourniture et la collecte des données, des outils et des services pour une prise de décisions efficaces dans la gestion des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe; c) des pratiques innovantes et des approches multisectorielles intégrées sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, par exemple l'agriculture intelligente face au climat; d) des activités de sensibilisation qui ont été menées pour promouvoir les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) afin de renforcer la résilience face au changement climatique et de sauvegarder la diversité agrobiologique dans la région; et e) la FAO a soutenu la préparation des pays et la gestion d'interventions efficaces en réponse aux catastrophes et aux crises.

52. Les principaux partenaires qui soutiennent l'agriculture intelligente face au climat sont le partenariat mondial pour la recherche CGRAI, le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) et les membres de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques.

Résultats obtenus dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition

53. Les initiatives appartenant à ce domaine prioritaire (qui n'est pas une initiative régionale) ont mis l'accent sur l'ODD 2⁶, qui vise à mettre fin à toutes les formes de malnutrition. Dans ce contexte, la FAO a également appuyé les activités qui ont fait suite à la mise en œuvre de la Déclaration de Rome sur la nutrition adoptée lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), ainsi que la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Parmi les réalisations, on retiendra: a) l'appui apporté à l'élaboration de politiques, de processus et de programmes de sécurité alimentaire et de nutrition; b) le soutien apporté aux décisions fondées sur des données concrètes grâce à l'élaboration de la publication phare de la FAO qui donne une vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire pour 2019⁷. En ce qui concerne la mise en œuvre des politiques et des programmes relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition, une nouvelle plateforme intergouvernementale (Plateforme régionale de renforcement des capacités et de partenariat en matière de nutrition en Asie centrale et dans le Caucase) a été élaborée⁸, en collaboration avec les bureaux régionaux de l'UNICEF, de l'OMS et du PAM.

54. Les principaux enseignements tirés⁹ de la mise en œuvre du programme de travail de l'exercice biennal 2018-2019 sont les suivants: a) les initiatives régionales constituent une bonne base pour faciliter le dialogue intersectoriel et créer des liens avec les processus externes; cependant, la théorie du changement des initiatives régionales doit être affinée; b) les initiatives régionales doivent servir de cadre programmatique en facilitant les approches communes aux objectifs stratégiques et globales, en répondant aux priorités régionales et en augmentant leur impact au niveau des pays; et c) les effets obtenus ont été plus importants lorsque les petits projets ont été rattachés à de grandes interventions (par exemple en créant les connaissances et les informations nécessaires pour élaborer de plus grands programmes) ou à des réseaux établis.

⁶ Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

⁷ [Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition en Europe et en Asie centrale pour 2019](#) (en anglais seulement?).

⁸ [Communiqué de presse sur le lancement de la Plateforme régionale de renforcement des capacités et de partenariat en matière de nutrition en Asie centrale et dans le Caucase](#) (en anglais seulement?).

⁹ ERC/20/6: Synthèse des évaluations 2014-2019 de la FAO dans la région Europe et Asie centrale.

Amérique latine et Caraïbes

Initiative régionale sur l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim

55. Dans le cadre de cette initiative, la FAO s'est attaquée à la prévalence de l'excès pondéral et de l'obésité en Amérique latine et dans les Caraïbes, afin d'essayer de faire progresser la réalisation de l'objectif Faim Zéro, en accordant une attention particulière aux zones rurales.

56. Grâce à l'appui qu'elle a apporté aux Fronts parlementaires contre la faim, 13 parlements renforcent actuellement la réglementation portant sur le droit à l'alimentation, notamment au niveau constitutionnel, 11 examinent les affectations budgétaires correspondantes et 7 ont approuvé des lois dans les domaines concernés, allant de l'étiquetage des denrées alimentaires aux pratiques agroécologiques et à l'agriculture familiale en passant par la malnutrition et les pertes et gaspillages alimentaires. La FAO a également facilité la conclusion d'un accord entre parlementaires afin qu'ils donnent la priorité à la législation ayant des effets sur les territoires vulnérables.

57. Elle a aidé 13 pays à renforcer leurs programmes d'alimentation scolaire en consolidant les cadres juridiques et en institutionnalisant les achats publics aux exploitants familiaux. Plus de 285 000 enfants bénéficient chaque jour de repas sains grâce à ces programmes. L'éducation alimentaire et nutritionnelle suscite un regain d'intérêt; en effet, plus de 7 400 fonctionnaires de neuf pays participent à la formation et à l'échange de connaissances nouvellement mis en place sur les programmes d'alimentation scolaire. En outre, les analyses conjointes de la FAO, de l'UNESCO et du PAM sur les programmes d'alimentation scolaire ont renforcé l'harmonisation et la coordination entre les organisations.

58. En partenariat avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), et avec la participation de plus de 25 spécialistes de la région, la FAO a organisé le Forum pour la transformation des systèmes alimentaires et la réduction de l'excès pondéral et de l'obésité en Amérique latine et dans les Caraïbes afin d'analyser les défaillances des systèmes alimentaires actuels qui empêchent les populations les plus vulnérables d'accéder à des aliments sains. En outre, l'élaboration d'une position régionale commune sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition a été facilitée.

59. Les activités concernant les pertes et gaspillages alimentaires ont consisté notamment à renforcer les capacités des institutions publiques et des petits agriculteurs afin de mettre en œuvre les politiques de prévention et de réduction des pertes et gaspillages alimentaires, à soutenir l'élaboration de lois et de cadres juridiques sur les pertes et gaspillages alimentaires, à dispenser des formations et à produire des données de référence sur les pertes et gaspillages alimentaires. Au niveau régional, la plateforme #SinDesperdicio a abouti au Sommet régional sur les pertes et gaspillages alimentaires et a permis de constituer une solide alliance entre la FAO, la Banque interaméricaine de développement et le secteur privé, qui a favorisé l'élaboration d'approches innovantes dans la lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires.

Initiative régionale sur l'agriculture familiale et les systèmes alimentaires inclusifs pour un développement rural durable

60. Dans le cadre de cette initiative, la FAO a mené des actions pour réduire la pauvreté rurale et revitaliser les territoires ruraux à la traîne, en se focalisant sur les jeunes ruraux, les femmes, les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine.

61. Elle a proposé des stratégies de lutte contre la pauvreté rurale, en abordant notamment la question des migrations rurales, dans la première Vue d'ensemble de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans l'Atlas des migrations dans les pays du nord de l'Amérique centrale, copublié avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). L'Organisation a également amélioré les méthodologies permettant de mesurer la pauvreté rurale et ses liens avec la gestion environnementale, en collaboration avec l'Alliance pour l'élimination de la pauvreté rurale et l'Institut d'études péruviennes. La stratégie «100 territoires libérés de la faim et

de la pauvreté», lancée dans six pays, a permis de fournir une série d'outils aux territoires ruraux à la traîne. Elle fera partie des mécanismes de partenariat de l'initiative Main dans la main en 2020-2021.

62. Grâce à l'aide de la FAO, les comités d'agriculteurs familiaux ont été renforcés dans 13 pays, des registres et des mécanismes de marché ont été créés dans huit pays, des innovations techniques ont été pilotées avec les communautés autochtones, les femmes et les jeunes ruraux dans cinq pays, aboutissant à la création d'un modèle durable de production diversifiée dont la culture principale est le coton et qui bénéficie à 18 000 familles. Le dialogue élargi favorisé par la FAO a permis de définir un programme régional en faveur de l'agriculture familiale, d'élaborer la première politique régionale en faveur des agriculteurs familiaux paysans, autochtones et d'ascendance africaine, et d'établir une feuille de route pour la formulation d'un plan d'action.

63. L'Organisation a dirigé les actions menées dans la région pour renforcer les synergies entre les politiques de protection sociale et d'inclusion productive. Ces actions ont consisté, par exemple, à appuyer le Programme régional intersectoriel du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) pour la protection sociale et l'inclusion productive dans le respect de l'équité, à promouvoir les programmes d'assistance sociale, les registres sociaux sectoriels, les plans nationaux de réduction de la pauvreté et les recommandations d'orientation formulées dans le rapport sur la protection sociale dans la pêche artisanale et l'aquaculture en Amérique latine et dans les Caraïbes.

64. La FAO a encouragé activement les emplois ruraux décents et la création d'emplois. La Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes a validé un ensemble d'outils destiné à améliorer les conditions de travail des pêcheurs et des aquaculteurs, et les jeunes ruraux de six pays caribéens ont bénéficié d'un capital d'amorçage et d'une assistance technique pour élaborer un plan d'affaires, trouver un emploi ou créer une entreprise. Une assistance technique a été fournie pour intégrer les approches tenant compte de la parité hommes-femmes dans l'ensemble des politiques sur l'accès aux marchés, les emplois décents, l'accès aux ressources de production, la protection sociale et le changement climatique. Soixante femmes responsables autochtones de 17 pays ont bénéficié d'un renforcement de leurs compétences en matière d'exercice de responsabilités et de leurs connaissances sur les droits de l'homme, la sécurité et la souveraineté alimentaires et la nutrition dans les centres de formation créés par la FAO et l'Instance internationale des femmes autochtones. En outre, la FAO a lancé sa stratégie régionale pour la parité hommes-femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Initiative régionale sur l'utilisation durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques de catastrophe

65. Dans cette initiative régionale, la FAO s'est attachée à réduire l'impact environnemental des systèmes agroalimentaires, gérer les risques de catastrophe pour l'agriculture, renforcer la résilience des moyens d'existence et améliorer la gestion des ressources naturelles. L'initiative a également fourni un cadre qui a permis d'aider les pays à obtenir des financements pour résoudre les problèmes environnementaux et de changement climatique.

66. Deux processus encouragés par la FAO ont fait émerger une stratégie régionale sur la biodiversité: le dialogue de haut niveau sur la prise en compte systématique de la biodiversité dans l'agriculture, les forêts, la pêche et l'aquaculture (DRANIBA), et le processus multipartite de mesure de l'avancement de l'intégration des pratiques de production alimentaire qui préservent la biodiversité. En outre, les huit gouvernements amazoniens se sont entendus sur les critères, les modalités institutionnelles et la viabilité financière de la gestion des aires protégées dans la biomasse, en préservant les moyens d'existence et la biodiversité et en contribuant aux objectifs d'Aichi pour la biodiversité. De plus, cinq pays ont soumis des propositions pour les sites des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM).

67. L'Organisation a fourni des systèmes de modélisation numérique et des formations sur l'utilisation de son nouvel outil d'évaluation de l'efficacité agroécologique. Les cartes du carbone organique des sols qui en ont résulté sont utilisées pour appliquer les directives volontaires pour une

gestion durable des sols et suivre l'indicateur 15.3.1 des ODD. En Amérique centrale, une campagne de recherche océanographique permet l'évaluation des ressources halieutiques potentielles, et un système de surveillance de la sécheresse à des fins agricoles détecte la probabilité de sécheresse en utilisant le Système d'indice de stress agricole de la FAO. Ce système a également été calibré comme un système autonome au niveau national dans cinq pays.

68. Neuf pays participent à la Plateforme d'action climatique sur l'agriculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PLACA), encouragés par la FAO afin de soutenir la collaboration et renforcer les mesures de lutte contre le changement climatique. L'Organisation a également œuvré en faveur de l'adoption de stratégies, de politiques et de techniques d'élevage intelligent face au climat et favorisé la conclusion d'un accord entre les pays d'Amérique du Sud afin qu'ils adaptent le Global Livestock Environmental Assessment Model (GLEAM) à leurs besoins. Les principaux acteurs du secteur de l'élevage ont de plus en plus adopté l'adaptation et l'atténuation dans leurs pratiques, leurs stratégies et leurs investissements, en attirant des crédits et des investissements privés. Dans le contexte de l'Initiative en faveur de la croissance bleue, la FAO a appuyé les gouvernements caribéens locaux pour qu'ils adaptent la pêche au changement climatique. Ses activités ont consisté notamment à sensibiliser les pêcheurs, à installer des systèmes d'alerte rapide sur des téléphones mobiles et à permettre l'accès à une assurance après les tempêtes et les ouragans. Huit pays ont mis en œuvre leur stratégie REDD+ et publié des informations sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs d'atténuation du secteur forestier.

69. La FAO a appuyé les cadres juridiques et les procédures opérationnelles destinés à renforcer la lutte contre l'exploitation forestière illégale et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), notamment l'application de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port et des réglementations sur l'utilisation du bois et la création de systèmes nationaux de traçabilité. Deux pays ont ratifié l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et la COPACO¹⁰ a approuvé un plan d'action régional de lutte contre la pêche INN.

70. La FAO a facilité le recensement des initiatives prioritaires de gestion des risques de catastrophe et la création d'un mécanisme régional de gouvernance pour l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture et la Stratégie régionale 2018-2030 pour la gestion des risques de catastrophe dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Dix-huit pays ont amélioré leurs systèmes agricole et de gestion des données sur les catastrophes, et cinq ont effectué des analyses coûts-avantages qui ont montré les avantages des investissements au niveau des exploitations agricoles pour la réduction des risques de catastrophe.

71. Avec l'appui de la FAO, 19 pays ont bénéficié d'un financement du FVC et du FEM pour lancer des interventions innovantes à grande échelle appliquant les approches territoriales et prenant en compte les liens entre la réduction de la pauvreté, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, et la résilience communautaire.

Résultats relatifs aux thèmes transversaux

72. La FAO a aidé 14 pays à conduire des recensements et des enquêtes, et 13 pays à calculer l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (ODD 2.1.2) et la prévalence de la sous-alimentation (ODD 2.1.1). En outre, la FAO et des institutions nationales ont piloté une approche visant à calculer l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue en tenant compte des spécificités culturelles des peuples autochtones, et en s'assurant de leur consentement libre et éclairé.

73. Les dixième et onzième numéros de la publication annuelle Panorama de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été les premiers résultats

¹⁰ Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest.

d'une collaboration de la FAO avec l'OMS, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'UNICEF et le PAM visant à informer sur les progrès de la région en termes de réalisation des cibles des ODD 2 et 3 relatives à l'alimentation et la nutrition, en donnant une vue d'ensemble des problèmes et des solutions possibles.

74. La FAO a aidé huit pays à renforcer leurs plans d'action contre la résistance aux antimicrobiens et a élaboré des méthodologies innovantes d'évaluation des risques de résistance aux antimicrobiens dans le contexte des systèmes nationaux de production alimentaire et d'appui à l'élaboration de politiques.

75. L'Organisation a travaillé de manière intensive à la mise en place d'un système international de commerce des produits agricoles qui soit ouvert, équitable et transparent, en tirant parti des possibilités offertes par les accords commerciaux régionaux et la zone transfrontières. Ses activités ont consisté, entre autres, à recenser les obstacles au commerce et les opportunités, appuyer l'autonomisation des acteurs de la chaîne de valeur, élaborer des stratégies de création de zones commerciales, négocier des accords commerciaux avec des petits producteurs et promouvoir la réduction des obstacles juridiques entravant les échanges commerciaux inclusifs.

76. Treize pays ont reçu un appui pour améliorer leurs politiques d'approvisionnement, rapprochant ainsi les producteurs des consommateurs, diversifiant les régimes alimentaires et permettant aux populations vulnérables d'accéder aux produits alimentaires dans des magasins fixes et mobiles. Six pays ont renforcé la résilience de leur système d'approvisionnement grâce à des programmes interinstitutionnels, des espaces de dialogue et la gestion des informations. L'Organisation a également proposé des actions visant à favoriser l'accès des consommateurs à des produits alimentaires frais en s'appuyant sur l'analyse de 40 marchés de gros dans 14 pays, et dispensé des formations dans 13 pays sur l'amélioration des chaînes de distribution et le suivi des prix des denrées alimentaires grâce à des systèmes informatisés tels que le Système d'information et de suivi des marchés de l'élevage et agricoles (SIMMAGRO).

Appui au Programme 2030

77. La FAO a encouragé les dialogues régionaux et nationaux portant sur l'importance et la pertinence des systèmes alimentaires et de l'agriculture pour le Programme 2030. Lors de la «Semaine de l'alimentation et de l'agriculture: défis à venir pour l'Amérique latine et les Caraïbes», la FAO et 34 partenaires de collaboration ont réuni 850 délégués de 34 pays représentant divers groupes d'intérêt. La FAO a également produit et diffusé des éléments concrets pour étayer les processus de prise de décisions, dans des publications phares et la [Série 2030](#), qui est une série de 33 documents techniques visant à accélérer la réalisation des ODD.

78. De plus, l'Organisation a effectué des analyses des ODD, fourni des outils d'information et dispensé des formations. Elle a également renforcé la gouvernance et la coordination de la collecte et du suivi des données. Des institutions nationales ont reçu un appui pour suivre les indicateurs 2.1.1, 2.1.2, 5.a.2, 12.3.1 et 15.3.1 des ODD, ainsi que les indicateurs du Cadre d'action de Sendai mesurant le bilan des dommages et des pertes dans le secteur agricole.

Proche-Orient et Afrique du Nord

Initiative régionale sur la pénurie d'eau

79. L'initiative régionale sur la pénurie d'eau a intensifié son appui à la planification stratégique et aux politiques, au renforcement des capacités en matière de comptabilité de l'eau, au suivi de la productivité de l'eau, à la gestion des sécheresses et à la gouvernance des eaux souterraines. La création d'un partenariat régional et d'une plateforme stratégique régionale sur la pénurie d'eau, en collaboration avec toutes les institutions régionales concernées, fait partie des principaux résultats obtenus. Les Journées de la terre et de l'eau organisées en mars 2019 ont réuni 480 participants venant de 45 pays et ont abouti à la toute première conférence régionale des ministres de l'agriculture et des ressources en eau, sous l'égide de la Ligue des États arabes (LEA).

80. La plupart des activités de cette initiative régionale ont été axées sur l'amélioration de la productivité de l'eau utilisée dans l'agriculture. Elle a permis d'élaborer des documents d'orientation sur la libération du potentiel de l'agriculture protégée dans les pays du Conseil de coopération du Golfe, en montrant comment les technologies de l'agriculture protégée peuvent favoriser la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.

81. L'initiative régionale a également permis d'effectuer une rapide évaluation de la comptabilité de l'eau en Jordanie et bientôt au Liban, en Tunisie et en Palestine. Par ailleurs, des écoles pratiques d'agriculture sur les pratiques de gestion de l'eau ont été créées dans cinq pays et ont formé environ 500 agriculteurs. Enfin, des spécialistes de sept pays ont été formés sur l'utilisation de la télédétection pour la gestion de l'eau.

Initiative régionale sur la petite agriculture familiale

82. Dans le cadre de l'initiative régionale en faveur d'une petite agriculture familiale, les principaux domaines d'action de la FAO au cours de l'exercice biennal 2018-2019 reposaient sur trois piliers: améliorer la productivité agricole des petits agriculteurs, créer un environnement favorable à des emplois décents en milieu rural et à une protection sociale, et promouvoir les chaînes de valeur agroalimentaires inclusives et durables ainsi que l'accès au marché.

83. Cette initiative a recensé les domaines prioritaires impactés par le changement climatique et élaboré une stratégie régionale et des feuilles de route nationales pour l'adaptation au changement climatique des petits agriculteurs au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

84. En juin 2019, la FAO a publié une vue d'ensemble régionale des tendances des migrations rurales et a contribué à la rédaction du rapport de situation 2019 sur les migrations internationales dans les États arabes publié en décembre 2019 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la LEA et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO). L'Organisation a également identifié les meilleures pratiques en matière de développement territorial, en particulier les approches groupées, qui sont de bons moyens de lutter contre les migrations rurales et de créer des emplois dans une région. À cet égard, la FAO collabore avec l'IFPRI pour effectuer une étude sur le développement rural fondé sur des regroupements en Égypte et en Tunisie.

85. L'initiative régionale comporte un volet important qui est la création de chaînes de valeur afin de soutenir la petite agriculture familiale. La FAO a formé 35 agents des ministères de l'agriculture de 11 pays de la région sur la création de chaînes de valeur. La FAO a également mis en œuvre des projets en Égypte, au Liban, à Oman, au Soudan, en Tunisie et en Palestine afin d'appuyer la création d'organisations de producteurs, y compris des coopératives agricoles, et d'accroître la participation des associations de femmes dans les entreprises génératrices de revenus agroalimentaires.

Initiative régionale sur le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition

86. Dans le cadre de l'initiative régionale pour le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la FAO appuie les pays dans l'élaboration de stratégies de réduction des risques et le choix des investissements nécessaires. Elle a renforcé les capacités des pays à lutter contre les ravageurs et les maladies touchant les animaux et les végétaux, tels que le criquet pèlerin (par le truchement de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin), et à se préparer à d'éventuels foyers de grippe aviaire hautement pathogène dans la région.

87. Les partenariats régionaux ont été renforcés grâce à la création et au renforcement des capacités du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique et dans le monde arabe, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et les conflits par le biais du Forum de réduction des risques de catastrophe et du renforcement des capacités du Réseau sur les incendies de forêt et en milieu naturel du Proche-Orient (NENFIRE).

88. Dans le cadre de son processus d'appui aux pays, l'initiative régionale a mis en œuvre 56 activités visant à améliorer la résilience des pays de la région touchés par des crises, notamment l'appui à l'élaboration de politiques nationales de sécurité alimentaire, des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et des mesures de la résilience, la réduction des risques de catastrophe, la lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des végétaux, la programmation de l'action humanitaire et le renforcement des capacités visant à améliorer la programmation de la résilience dans les pays.

Ravageurs et maladies transfrontières

89. La FAO a appuyé sept pays (Algérie, Égypte, Liban, Lybie, Maroc, Tunisie et Palestine) dans leur lutte contre *Xylella fastidiosa*, notamment grâce à la mise en place de systèmes de surveillance innovants dont le fonctionnement repose sur une application mobile. La FAO a élaboré une stratégie régionale pour lutter contre le charançon rouge du palmier et un programme régional de lutte contre ce ravageur dont le budget se monte à 20 millions d'USD. En outre, la FAO collabore avec l'Organisation arabe de développement agricole (OADA) pour l'élaboration d'un cadre pour la chaîne de valeur du palmier dattier dont l'une des priorités est la lutte contre le charançon rouge du palmier. Un projet régional axé sur la prévention et la lutte contre les maladies animales transfrontières a été lancé en 2019 en partenariat avec l'OADA.

Sécurité sanitaire des aliments

90. Dans le cadre de l'Initiative arabe de sécurité sanitaire des aliments pour la facilitation des échanges (en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel [ONUDI] et en partenariat avec la LEA), la FAO met en œuvre un projet régional de sécurité sanitaire des aliments qui vise à renforcer les capacités des institutions nationales sur la sécurité sanitaire des aliments et le Codex, en organisant entre autres des ateliers de formation. Soixante-quinze fonctionnaires soudanais et tunisiens ont reçu une formation sur la conception et le fonctionnement d'un système national de contrôle des aliments.

Résistance aux antimicrobiens

91. Dans le cadre de ses activités sur la résistance aux antimicrobiens, la FAO a aidé l'Égypte, la Jordanie et le Soudan à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens.

Changement climatique

92. La FAO soutient l'élaboration de huit projets relevant du Fonds vert pour le climat en Algérie, en Égypte, en Iraq, en Jordanie, en Mauritanie et au Soudan, en se focalisant sur la remise en état et la gestion durable des paysages (pastoraux, forêts, agriculture), les oasis, le renforcement de la résilience des moyens d'existence ruraux face au changement climatique, la promotion d'une gestion efficiente de l'eau, le renforcement des capacités d'adaptation des communautés locales et l'amélioration de la préservation de la biodiversité.

Parité hommes-femmes

93. Des formations sur la prise en compte de la parité hommes-femmes dans les programmes et les projets ont été organisées en Jordanie et au Liban en 2018. La FAO, en collaboration avec la LEA et l'OIT, a organisé une manifestation parallèle sur la protection sociale pour l'autonomisation des femmes à la soixante-troisième session de la Commission de la condition de la femme dans le contexte de la réalisation de l'ODD 5. En outre, la FAO a mis en œuvre la formation de praticiens de huit pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie, Palestine et République islamique d'Iran) sur l'analyse des questions de parité hommes-femmes et les données ventilées par sexe dans le domaine de la gouvernance de l'eau en juin 2018.

Sécurité alimentaire et nutrition

94. À la suite du colloque régional sur les systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition, qui s'est tenu à Oman en décembre 2017, la FAO a mené des études sur la mortalité et la charge de morbidité liées aux risques de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays arabes. Elle a également organisé un atelier d'orientation à parties prenantes multiples intitulé «Leveraging Food Systems to Combat Obesity in the Near East and North Africa region» (exploitation des systèmes alimentaires pour lutter contre l'obésité au Proche-Orient et en Afrique du Nord). En Palestine, 40 fonctionnaires et employés d'organismes de développement ont reçu une formation pour mieux intégrer la nutrition et la sécurité alimentaire dans la programmation agricole.